

N°2023-12-52

**Mairie de VAUXRENARD (Rhône)**  
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 8</b> <b>Présents : 8</b> <b>Votants : 8</b>	<b>Date de la séance : 04 décembre 2023</b> <b>Date de la convocation : 29 novembre 2023</b>
<b>Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc</b>	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

**Objet : Modalité d'attribution de libéralités par la commune**

M. le Maire propose de définir les modalités d'attribution de libéralités par la commune en fixant les événements donnant lieu à l'octroi de tels avantages avec un montant limite.

M. Le maire propose l'octroi de ses libéralités pour la célébration d'une personne ou d'une association par des bons d'achat et/ou objet d'une valeur de 250 € maximum avec une information au conseil municipal à chaque décision.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager des dépenses à l'article 6238 pour l'attribution de libéralités selon les modalités citées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, à Vauxrenard, les jours mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

